



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 20

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	22
Présents :	17
Absents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Etai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

OBJET : Tarifs 2024 de la Commune

Vu l'avis de la Commission des finances en date du 21 février 2024 qui propose de modifier les tarifs communaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les modifications sur les tarifs comme indiquées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la révision des tarifs conformément au tableau annexé.
- **DIT** que ces tarifs sont applicables à compter du 01 avril 2024.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Paul MONGNE



TARIFS pour l'année 2024

<u>Salle des Fêtes P Eluard :</u>	
<p>✓ <u>Vin d'honneur</u> « Entière » 170€ « 1/3 » 75€</p> <p>✓ <u>Manifestation lucrative</u> « Entière » 500€ / Assoc Privée 700€ « 1/3 » 325€</p> <p>✓ <u>Repas 1 jour</u> « Entière » 355€ « 1/3 » 135€</p> <p>✓ <u>Repas 2 jours</u> « Entière » 475€ « 1/3 » 180€</p> <p>✓ CE entreprise Gamaches 50 % du tarif de location (que pour Arbre de Noël), 1 gratuité pour les associations gamachoises</p> <p>✓ Gratuité agent de la collectivité Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an)</p>	
<u>Salle Mille-Club :</u>	
<p>✓ 1 jour sans chauffage 60 € du 16/04 au 14/10 70€ du 15/10 au 15/04</p> <p>✓ 2 jours sans chauffage 120€ du 16/04 au 14/10 <u>140€ du 15/10 au 15/04</u></p> <p>une gratuité pour les associations gamachoises</p> <p>✓ Gratuité agent de la collectivité Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an et combinable avec la salle des fêtes)</p>	

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le- 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE



<u>Salle Réunion G. Brassens :</u>	
✓ Activité type commercial ✓ Organisme de formation ✓ Occupation régulière ✓ Association Gamachoise	50€ pour 1 occupation 30€ / semaine 15€ / jour Gratuit
<u>Location GYMNASSE :</u>	
✓ Manifestation lucrative ✓ Association ✓ Association Gamachoise	510€ + charges 350 € + charges 1 gratuité/ an
<u>Location Jardins :</u>	
✓ Jardin	20€ par an
<u>Droits de place :</u>	
✓ Marché ✓ Foires ✓ Stationnement Foire (véhicule réservé aux commerçants et exposants) ✓ Manèges	1€ m linéaire (gratuité de la première semaine d'installation) 2€ ml 4.50€ Grand 150€, Moyen 75€, Boutique 30€, Pincés 10€, structure gonflable 30€, Barbe à papa 5€, Punching Ball 5€
<u>Marché de Noël : Tarif 3 Jrs</u>	
✓ Chalet ✓ Grands chalets	60€ 10€ le ml

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

S'LO

<u>Cimetière :</u>	
✓ Concession 30 ans	39€ / m2
✓ Concession 50 ans	66€ / m2
✓ Dépositaire 1 mois	10€
2 mois	20€
3 mois	28€
✓ ancien Columbarium	
15 ans	142€
30 ans	288€
50 ans	473€
✓ Nouveau Columbarium	
15 ans	283€
30 ans	567€
50 ans	944€
✓ Cavurne	
15 ans	50€
30 ans	80€
<u>Médiathèque :</u>	
Adhésion au réseau :	Pour les extérieurs mais habitants de la CC Villes Sœurs
✓ Adulte	
✓ Enfant moins de 18 ans	10€
✓ à partir du 3 ^{ème} enfant	0€
	0€
<u>Encart publicitaire :</u> (bulletin municipal)	
✓ 5 x 5	75€
✓ 10 x 5	150€
✓ 15 x 5	225€
✓ 13 x 18	500€

<u>Ecole de Musique :</u>	
Tarifs basés sur le revenu fiscal de référence de l'année N-1	Tarif dégressif 50% pour le 2 ^{ème} enfant et 70% pour le 3 ^{ème} enfant
<u>Inscription :</u>	25€/an
Location instrument	30€ (an)
Caution instrument neuf	300€
<u>Gamachois</u> (+ membres de l'Harmonie, de la chorale ou classe orchestre)	
✓ Tarif 4 (> à 11308€)	50€/trimestre
✓ Tarif 3 (9211 à 11308€)	43€/trimestre
✓ Tarif 2 (7061 à 9210€)	35€/trimestre
✓ Tarif 1 (0 à 7060€)	25€/trimestre
<u>Extérieurs</u>	
✓ Tarif 4	100€/trimestre
✓ Tarif 3	86€/trimestre
✓ Tarif 2	70€/trimestre
✓ Tarif 1	50€/trimestre
<u>Cantine, études surveillées et garderies :</u>	
<u>Repas :</u>	
✓ Elève	2.90€
✓ Adulte	4.60€
<u>Etudes surveillées :</u>	
✓ 1 élève	22€ par mois
✓ à partir du 2 ^{ème} élève	18€ par mois
<u>Garderie :</u>	
✓ Enfant	11€ par mois
✓ à partir du 2 ^{ème} enfant	9€ par mois
✓ 1 garderie matin + soir	1€

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

S²LOW

Service d'eau :	
✓ Abonnement semestre HT selon compteur	
R 110	17€
R 170	17€
R 20	20€
R 30 à 80	85€
R 100	146€
✓ Redevance au m3 HT	
0 à 100m3	1.90€
101 à 500m3	2.00€
Au-delà de 500m3	2.10€
Raccordement réseau eau :	
✓ Compteur (fourniture pose)	
R 110	94€
R 170	94€
R 20	106€
R 30	262€
R 40	437€
✓ Clapet (fourniture pose)	17€ le cas échéant
✓ Ouverture avec compteur	35€
✓ Ouverture sans compteur	125€
✓ Fermeture provisoire avec conservation de l'abonnement	35€
✓ Fermeture définitive avec conservation du compteur	40€
✓ Fermeture définitive avec dépose du compteur	40€
Etalonnage :	
Pose compteur de vérification	37€